

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS-BOURNENS-SULLENS**

Au Conseil Intercommunal
1303 Penthaz

Penthaz, le 07 novembre 2025

**Rapport de la commission des Finances sur le préavis du Comité de Direction
N°4/2025 relatif au budget 2026**

La commission des Finances composée de Madame Elisabeth Clément, ainsi que de Messieurs Philippe Tesse, Michel Lugeon, Pierre-André Ischi et Thierry Golay s'est réunie le 04 novembre 2025 dans les locaux de la station d'épuration pour étudier le préavis N°4/2025 relatif au budget 2026.

Sont absentes : Mesdames Laurence Larghi et Corinne Borgeaud

Le comité de Direction est représenté par Messieurs Claude Moinat, Frédéric Burnand et René Nicolet ainsi que du secrétaire-trésorier Monsieur Bernard Augsburger. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité ainsi que pour les informations transmises.

Dans son préambule le Comité de Direction nous communique sa décision de reconduire les taxes déjà proposées au budget 2025 pour le budget 2026, soit 1,20 /m³ d'eau et à 0,35ct de la valeur ECA.

DEPENSES :

72000 : Conseil intercommunal

Aucun changement par rapport au budget 2025

72001 : Administration de l'Association

Peu de changement par rapport au budget 2025, une légère augmentation d'environ CHF. 8000,- qui comprend les valorisations salariales ainsi que les dépenses liées à la nouvelle législature.

72002 : Indemnisation et remboursement des frais

Ajustement du montant par le fait qu'aucun cours de perfectionnement n'est prévu en 2026

72003 : Frais de bureau

Le poste « Entretien, développement matériel informatique » est nouveau. Il lui est accordé CHF. 5000,- mais le poste « Matériel de bureau » est diminué de CHF. 2000,- d'où l'augmentation de CHF. 3000,- par rapport au budget 2025.

72004 : Achats de mobilier, machines, matériels

Aucun changement par rapport au budget 2025

72005 : Achat eau, énergie, combustible

Aucun changement par rapport au budget 2025

72006 : Autres fournitures et marchandises

Une petite diminution du chlorure ferrique selon la situation au moment de l'établissement du présent rapport.

72007 : Entretien des bâtiments

Le point « Entretien des alarmes de la STEP » est ajouté par nécessité comptable MCH2.

Il lui est alloué CHF. 5000,- d'où la petite augmentation ainsi qu'un transfert de montant afin d'augmenter la ligne « Réparations et entretiens »

72008 : Traitement des boues

Pas de changement important par rapport au budget 2025

72009 : Honoraires et prestation de services :

Pas de changement des primes d'assurance pour 2026

Primes d'anciennetés des collaborateurs et/ou membres du Comité, repas du Conseil, les taxes déchets ou encore du petit matériel.

72010 : Intérêts des dettes

Ce montant est bien sûr dépendant des dettes de l'AIEE mais il est environ de CHF. 34000,- moins élevé qu'au budget 2025

72012 : Traitement des eaux usées, mouvements sur fonds

Un prélèvement de CHF. 227,40 est prévu sur le fonds

72020 : Taxe d'épuration

Pour finir, le total des dépenses budgétisées pour 2026 est de CHF. 1`256`040,00, montant qui doit être financé par les taxes d'épuration. Le Comité estime que les revenus de la taxe d'épuration seront en très légère augmentation de CHF. 2000,-.

Le résultat après amortissement présente un déficit de CHF. 227,40

En conclusion, et au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la commission des finances vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, d'accepter les conclusions du préavis 04/2025 relatif au budget 2026 telles que présentées.

Les membres de la commission des finances :

Pierre-André IschiP. A. Ischi.....

Elisabeth Clément E.Clément

Michel Lugeon M.Lugeon

Thierry Golay, rapporteur T.Golay

Philippe Tesse P.Tesse